

Hamilton's Century Theatre: Another "Demolition by Neglect"

A local artist and activist is trying to break the cycle of what he calls "wilful negligence."

Matt Jelly said the Century Theatre in Hamilton's downtown core has become the latest example of "demolition by neglect." The 1913 theatre was demolished in late January after the City issued an order declaring the façade unsafe. Mr. Jelly, who is organizing a "bylaw crawl" for February at the demolished site, said he wants to use the event to shine a spotlight on other buildings throughout the downtown core that have been allowed to fall into disrepair.

Many Hamiltonians, including Councillor Bob Bratina, members of the arts community and downtown property owners, have accused the City of being lax on property standards and have accused the building's owner of "demolition by neglect."

The issue, according to Mr. Jelly, is not about developing new bylaws, but rather enforcing those that already exist. He noted that the blueprint is now in place for property owners who want their buildings demolished to "leave the windows and doors open for 10 years."

The 2,300-seat Lyric Theatre, as it was then called, opened in 1913 as a vaudeville house. The Renaissance Revival-style theatre was converted into Hamilton's first movie studio in 1920, and renovated again in 1922 as a vaudeville and movie venue. In 1940, it was renamed the Century when purchased by 20th Century Theatres. Toronto

architects Kaplan & Sprachman renovated the interior to a then modern Art Deco style.

Another modernization in 1952 did little to save the Century from the same fate as other Hamilton grand movie houses, and it closed in 1989. The façade of the building, with its semicircular Lyric logo, was later designated by the City under the *Ontario Heritage Act*. The now-demolished building will be replaced by a 59-unit condominium development.

Hamilton Spectator, 01/11/10; CKNW News, Hamilton, Ont., 01/20/10; Raise the Hammer (www.raise-the-hammer.org/article/997/a_cinema_treasure_is_destroyed) and (http://rjbuffalo.com/lyric_theatre_hamilton_ontario.html) 01/09/10; and Historical Hamilton.com.

Canada's Economic Action Plan Invests in Quebec Heritage

Parks Canada Agency recently announced funding to restore various components of the Fortifications of Québec National Historic Site, and the Saint Joseph's Oratory of Mount Royal National Historic Site in Montréal.

More than \$16 million will be available to restore the Québec City icons through the Infrastructure Stimulus Fund, part of Canada's Economic Action Plan.

The Fortifications of Québec, a defence system developed between 1608 and 1871 extending over both shores of the St. Lawrence River in Lévis and Québec City, is an important component of the city's UNESCO World Heritage Site designation.

The investment will be directed specifically to repointing the masonry of the magnificent Kent, Saint-Jean and Saint-Louis gates—the entryways to Old Québec used by millions of visitors and residents each year. Elements of the Dufferin Terrace, the Saint-Louis Forts and Châteaux, and Montmorency Park will also be restored.

An additional \$425,000 is earmarked for Saint Joseph's Oratory through the Parks Canada National Historic Site Cost-Sharing Program. The three-phased project involves extensive work to some of the 29 roofs and repairs to 85 percent of the masonry.

Parks Canada's National Historic Sites Cost-Sharing Program, with a budget of \$20 million, provides funding for the conservation of national historic sites across the country and opportunities for skilled construction and conservation professionals to work on them.

Parks Canada News Releases, 01/14/10 and 01/25/10.

**Century Theatre
Hamilton, Ontario**
*Théâtre Century
Hamilton (Ontario)*

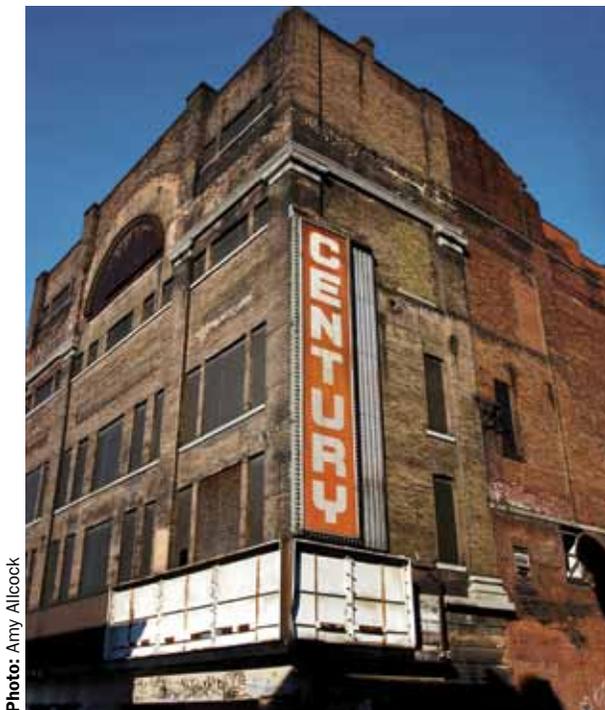


Photo: Amy Allcock

Le théâtre Century de Hamilton : nouveau cas de « démolition par négligence »

Un artiste et activiste local veut rompre le cycle de ce qu'il appelle la « négligence intentionnelle ».

Matt Jelly affirme que le théâtre Century du centre-ville de Hamilton est devenu le plus récent exemple d'une « démolition par négligence ». Le bâtiment de 1913 a été abattu à la fin de janvier après que la ville avait décrété que la façade était dangereuse. M. Jelly organise en février, sur le site de l'ancien immeuble, une manifestation « By-Law Crawl » afin d'attirer l'attention sur d'autres bâtiments du centre-ville qu'on a laissé se délabrer.

De nombreux Hamiltoniens, dont le conseiller municipal Bob Bratina, des membres du milieu artistique et des propriétaires d'immeubles du centre-ville, reprochent à la ville d'être laxiste dans l'application de ses normes sur les propriétés. Ils ont aussi accusé le propriétaire de l'immeuble de « démolition par négligence ».

Selon M. Jelly, le problème n'est pas qu'il faille créer de nouveaux règlements, mais bien appliquer ceux qui existent déjà. Il a fait valoir que les propriétaires voulant démolir leur immeuble n'ont maintenant plus qu'à « laisser les fenêtres et les portes ouvertes pendant 10 ans ».

Le théâtre Lyric, comme il s'appelait à l'époque, a été inauguré en 1913. On y jouait du vaudeville et il pouvait accueillir 2300 spectateurs. En 1920, le bâtiment de style néo-renaissance a été transformé pour devenir le premier cinéma de Hamilton. Il a été rénové en 1922 pour pouvoir présenter à la fois du vaudeville et des films. En 1940, après avoir été racheté par 20th Century Theatres, il a pris le nom de Century. Les architectes torontois Kaplan & Sprachman ont rénové l'intérieur dans le style art déco qui était alors en vogue.

Une nouvelle modernisation, en 1952, n'a pas pu

mettre le Century à l'abri du sort subi par les autres grands cinémas de Hamilton; il a fermé les portes en 1989. Sa façade ornée d'un logo Lyric en demi-cercle a ensuite été désignée par la ville en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. Le bâtiment aujourd'hui disparu sera remplacé par un immeuble de 59 condominiums.

Hamilton Spectator, 10/01/11; CKNW News, Hamilton (Ontario), 10/01/20; Raise the Hammer (www.raisethehammer.org/article/997/a_cinema_treasure_is_destroyed) et (http://rjbuffalo.com/lyric_theatre_hamilton_ontario.html), 10/01/09; et historicalhamilton.com.

Le Plan d'action économique du Canada investit dans le patrimoine du Québec

L'Agence Parcs Canada a récemment annoncé un appui financier à la restauration de divers éléments du lieu historique national des Fortifications-de-Québec et du lieu historique national de l'Oratoire-Saint-Joseph-du-Mont-Royal à Montréal.

Plus de 16 millions de dollars seront disponibles pour remettre en état les monuments de Québec dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, qui fait partie du Plan d'action économique du Canada.

Les fortifications de Québec, un dispositif de défense érigé entre 1608 et 1871 sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent à Lévis et Québec, est un élément important de la désignation de Québec comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'investissement servira en particulier au rejointoiment de la maçonnerie des magnifiques portes Kent, Saint-Jean et Saint-Louis qui donnent accès au Vieux-Québec et que franchissent chaque année des millions de visiteurs et de résidents. Des éléments de la terrasse Dufferin, des forts et châteaux Saint-Louis et du parc Montmorency seront aussi restaurés.

Un montant additionnel de 425 000 \$ est réservé à l'Oratoire Saint-Joseph dans le cadre du Programme national de partage des frais pour les lieux historiques nationaux de Parcs Canada. Le projet à trois volets prévoit d'importants travaux à certains des 29 toits et des réparations à 85 % de la maçonnerie.

Le Programme national de partage des frais pour les lieux historiques nationaux de Parcs Canada est doté d'un budget de 20 millions de dollars. Il apporte un appui financier à la conservation de lieux historiques partout au pays, tout en offrant des débouchés pour les professionnels de la construction et de la conservation.

Communiqués de Parcs Canada, 10/01/14 et 10/01/25.

La porte Saint-Louis de Québec (Québec)

Saint Louis Gate
Quebec City,
Quebec



Photo: Jeff Smith

Irving's Donation to Theatre Makes a Difference

A \$500,000 gift by the brothers Arthur and Jack Irving of the famously successful New Brunswick family has pushed the Saint John Imperial Theatre fundraising campaign over the top. The gift ends the theatre's 18-month campaign with a total of \$2.9 million. The original goal was \$2.5 million.

"I'm flabbergasted," said theatre general manager Peter Smith at the November presentation. "We're ecstatic because (the Irvings) think the Imperial Theatre's an important part of their city." He added that their generous gift would provide cash flow to pay for construction projects that have already started.

Arthur's son, Kenneth Irving, chief executive of Fort Reliance, and Jack's son, John Irving, who is president of Commercial Properties Limited, made the presentation in what will now be called the Fort Reliance Auditorium for the next 15 years.

"My father Jack Irving, and my uncle Arthur understood the importance and necessity of this venue for our community and they stepped up to the plate when they were asked and they immediately, without hesitation, made a substantial contribution," said John Irving.

Kenneth Irving said that when he and his cousin were growing up they thought their fathers were all business. "I used to think the only music they listened to was the theme song for the national news," he said. But now he has come to appreciate how broad their interests are, including music, art and nature.

The first phase of construction has already been completed. This involved repairs to the stage house exterior cladding, which had been leaking and causing internal damage. New sound, ticketing and hearing assistance systems have already been installed in the 1913 theatre, along with new lobby and house lighting controls. The campaign also aims to pay for new seating, a new stage floor, updated washrooms, carpeting and an air handling system.

Any money remaining will go to the Imperial Theatre Foundation's endowment fund, which provides its annual operating grant.

Telegraph Journal, *Saint John, N.B.*, 11/27/09.

Winnipeg Heritage House Delisted and Facing Demolition

The historic Dennistoun House at 166 Roslyn Road in Winnipeg's Osborne Village has been stripped of its heritage designation and faces demolition to make way for a 12-storey, 74-unit condominium complex called Dennistown Flats.

The 1908 Dennistoun House represents one of the last early examples of the grand homes built in the suburban district of Fort Rouge on the south side of the Assiniboine River. It was built for Robert Maxwell Dennistoun, later a judge of the Manitoba Court of Appeal and a decorated colonel in the Canadian Expeditionary Force of 1914-1919. Designed in the Tudor style by Chicago-trained architect John D. Atchison, the house features a steep-pitched roof, decorative half-timbering and stucco, an elaborate Gothic-arched entranceway and massive chimneys.

Despite Winnipeg's Historical Buildings Committee recommending against demolition, City Council voted 9 to 6 to revoke the heritage designation last June.

Critics say that delisting sets a dangerous precedent for all heritage buildings in Winnipeg's older areas.

According to documents submitted to the City, the condominium's developer, Sunstone, plans to "recognize the home's historical significance in a professionally designed 'legacy gallery' of descriptive images within the main lobby" of the



Photo: Len Chackowsky

condo tower. Construction on the \$20-million project is slated to begin in fall 2010 and add \$330,000 to the city's property tax base.

City's general manager Bill Coady believes the condo development fits in with Osborne Village's long-term development plan, which calls for more residential density. Heritage Winnipeg's Cindy Tugwell countered that the plan also states that demolition should only happen once it has been determined that historical buildings are structurally unsound, beyond repair and economically unviable.

At a meeting of the Osborne Village Neighbourhood Association in July, many of the 100 members gathered felt the delisting of the house was unfair and voiced their concern about the pace of development in the area, loss of character and erosion of green space.

Dennistoun House
Winnipeg, Manitoba

La maison
Dennistoun de
Winnipeg (Manitoba)

Un don des Irving fait toute la différence

Grâce à un don de 500 000 \$ des frères Arthur et Jack de la prospère et célèbre famille Irving du Nouveau-Brunswick, la campagne de financement du Théâtre Impérial de Saint John a surpassé son objectif. Après 18 mois, le total recueilli atteint 2,9 millions de dollars. L'objectif initial était de 2,5 millions de dollars.

« Je suis interloqué, a dit le directeur général de l'établissement Peter Smith lors de la présentation en novembre. Nous sommes tous extatiques parce que les Irving considèrent l'Impérial comme une partie importante de leur ville. » Il a ajouté que leur générosité assurerait les fonds nécessaires aux projets de construction qui ont déjà commencé.

Le fils d'Arthur Irving, Kenneth, pdg de Fort Reliance, et le fils de Jack, John, président de Commercial Properties Limited, ont fait la présentation dans ce qui s'appellera désormais, et pendant 15 ans, l'auditorium Fort Reliance.

« Mon père Jack Irving et mon oncle Arthur ont compris l'importance de ce bâtiment pour notre collectivité et la nécessité de le conserver, a déclaré John Irving. Lorsqu'on leur a demandé de l'aide, ils ont immédiatement décidé, sans hésitation, de verser une importante contribution. »

Kenneth Irving a affirmé que quand ils étaient jeunes, lui et son cousin croyaient que leurs pères ne pensaient qu'au commerce. « Je pensais qu'ils n'écoutaient aucune autre musique que le thème du téléjournal », a-t-il dit. Aujourd'hui, il reconnaît à quel point ils avaient des intérêts diversifiés, englobant la musique, les arts et la nature.

La première phase de la construction est maintenant terminée. Elle a consisté à réparer le revêtement

extérieur de l'immeuble; il coulait et des dommages internes en avaient résulté. De nouvelles installations pour la sonorisation, la billetterie et l'assistance aux mal-entendants avaient déjà été ajoutées au bâtiment de 1913. Il avait aussi été doté d'un nouveau hall et de nouvelles commandes pour l'éclairage de scène. La campagne de financement permettra aussi de payer de nouveaux sièges, un nouveau plancher de scène, une modernisation des salles de toilette, des tapis et une installation de ventilation.

S'il reste de l'argent, il ira au fonds de dotation de la fondation du Théâtre Impérial, qui lui verse chaque année une subvention pour les frais d'exploitation.

Telegraph Journal, *Saint John (Nouveau-Brunswick)*, 09/11/27.

Une maison patrimoniale de Winnipeg perd sa désignation et risque la démolition

L'historique maison Dennistoun du 166, chemin Roslyn dans le quartier du village d'Osborne à Winnipeg, a perdu sa désignation patrimoniale et pourrait être démolie pour faire place à un complexe de condominiums de 12 étages et 74 logements appelé Dennistown Flats.

La maison Dennistoun (1908) est un des derniers exemples précoces des demeures grandioses du secteur de banlieue de Fort Rouge, sur la rive sud de la rivière Assiniboine. Elle a été construite pour Robert Maxwell Dennistoun, qui sera par la suite juge de la Cour d'appel du Manitoba et un colonel décoré du Corps expéditionnaire canadien de 1914-1919. La maison de style Tudor dessinée par l'architecte John D. Atchison formé à Chicago a un toit à forte pente, des murs à colombage avec stucco décoratif, une entrée voûtée de style gothique et de massives cheminées.

En juin dernier, même si le Comité des bâtiments historiques de Winnipeg s'était prononcé contre la démolition, le conseil municipal a voté à neuf contre six pour révoquer la désignation patrimoniale.

Les opposants à la décision affirment que la révocation de la désignation crée un dangereux précédent pour tous les immeubles patrimoniaux des quartiers anciens de Winnipeg.

Selon les documents présentés à la ville, le promoteur du complexe de condominiums, Sunstone, prévoit « reconnaître l'importance historique de la demeure au moyen d'une "galerie patrimoniale" conçue par des professionnels qui présentera des images descriptives, dans le hall principal » de la tour. La construction de l'ensemble de 20 millions de

Théâtre Impérial
de Saint John
(Nouveau-
Brunswick)

Imperial Theatre
Saint John, New
Brunswick



Photo : Benjamin Cotton

The Osborne Village Neighbourhood Association and Heritage Winnipeg filed an affidavit in early December which is currently under review by the City of Winnipeg. It is expected to go to judicial review in the spring of 2010.

Winnipeg Free Press, 05/30/09, 07/21/09; CBC News Manitoba, 06/02/09, 06/03/09, 06/10/09, 06/24/09; Heritage Winnipeg News & Views, December 2009; *The Uniter*, 09/09/09.

View of St. John's, Newfoundland harbourfront with mock-up of proposed 15-storey building.

Vue de la zone portuaire de St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) avec une maquette du projet de bâtiment de 15 étages.



High-Rise Proposed for St. John's Historic Water Street

Fortis Properties Corporation, based in St. John's, Newfoundland, submitted a \$75-million redevelopment application to city hall in late January which, if approved, would change the face of the capital's harbourfront.

The Fortis proposal consists of retrofitting its building on the corner of Water and Prescott streets, constructing a new 15-storey building next door (currently zoned for a maximum 4-storey height limit), and demolishing four historic buildings from 151 to 163 Water Street.

"We believe this development will revitalize the city's downtown core," said Fortis CEO Nora Duke. The proposed development includes a renovation of its current building, 382 new parking spaces, an outdoor plaza and a pedestrian walkway over Water Street.

The zoning restricting the height limit to four storeys along Water Street was put in place in 1980 to preserve the pedestrian scale, allow for the penetration of sunlight and protect the historic skyline.

Those involved in historic property development in St. John's are worried that if the Fortis plan is approved, the City's official plan and bylaws protecting historic properties will be proven worthless.

It could also lead to a rush of other similar proposals. One local developer has already stated he would be watching the outcome closely; if it is accepted, he will be looking for a similar exemption

to allow high-rise development on Duckworth Street overlooking the Narrows.

Deputy Mayor and long-time heritage advocate Shannie Duff has come out against the development, as have three other councillors. "I find it shocking, and it's very disappointing because I think Fortis, which is a major, well-resourced company, had an opportunity to do something really positive," she said.

Ms. Duff stressed that new development is welcome, but not at the expense of the city's historic properties.

Other opponents have pointed to the vacant land in the area just west of the city's downtown—and outside the protected heritage area—as ripe for this kind of development.

In February, a public meeting to share ideas about the downtown's future drew a standing room only crowd of 300 people. The objective is to further discussion on how best to grow the city while fostering strong community, high living standards and sustainable property. The exploration will continue on the happycity.ca website, which grew out of the Smart Growth and Urban Sprawl Forum held last April.

In the 1980s, St. John's participated in the Heritage Canada Foundation's Main Street program to improve the downtown core, notably George and Water streets. The HCF also provided a revolving fund for residential properties in the historic Victoria/Gower Street areas. In 2007, the City was the recipient of the prestigious Prince of Wales Prize for Municipal Heritage Leadership in recognition of the bylaws, incentives and programs in place to protect its cultural and heritage assets.

CBC News, 01/19/10 and 01/21/10; The Telegram, St. John's, Nfld., 01/19/10; *The Chronicle Herald*.ca, N.S., 01/25/10; *VOCM radio news*, 01/20/10; www.heritagecanada.org/eng/services/winners; and www.happycity.ca.

dollars doit débiter à l'automne 2010. Elle ajoutera 330 000 \$ à l'assiette de l'impôt foncier de la ville.

Le directeur général de la ville Bill Coady croit que le projet de condominiums cadre bien avec le plan d'aménagement à long terme du village d'Osborne, qui prévoit une plus grande densité résidentielle. Cindy Tugwell, de l'organisme Héritage Winnipeg, maintient par contre que selon le plan, des bâtiments historiques ne devraient être démolis que si leur structure est affaiblie, s'ils ne peuvent plus être remis en état et s'ils ne sont pas viables sur le plan économique.

En juillet, lors d'une réunion de l'association de quartier du village d'Osborne, bon nombre des 100 membres présents étaient d'avis que la révocation de la désignation de la maison était injuste et ont exprimé leur préoccupation envers la cadence du développement dans le secteur, de la perte de son caractère et de l'érosion des espaces verts.

L'association et Héritage Winnipeg ont présenté au début de décembre un affidavit que la ville de Winnipeg étudie actuellement. Il est prévu que la question soit soumise à un examen judiciaire au printemps 2010.

Winnipeg Free Press, 09/05/30, 09/07/21; CBC News Manitoba, 09/06/02, 09/06/03, 09/06/10, 09/06/24; Heritage Winnipeg News & Views, décembre 2009; The Uniter, 09/09/09.

Un projet d'immeuble en hauteur sur l'historique rue Water de St. John's

La société Fortis Properties, de St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), a présenté à la fin janvier un projet de réaménagement de 75 millions de dollars qui, si les autorités municipales l'approuvent, transformera la zone portuaire de la capitale.

La proposition de Fortis prévoit la modernisation de son immeuble à l'angle des rues Water et Prescott, la construction d'une tour de 15 étages sur le terrain voisin (dont le zonage actuel limite la hauteur à quatre étages) et la démolition de quatre bâtiments historiques, du 151 au 163, rue Water.

« Nous croyons que ce projet revitalisera le centre-ville », a dit la pdg de Fortis Nora Duke. La rénovation de l'immeuble actuel de Fortis comprendrait l'ajout de 382 places de stationnement, d'une place extérieure et d'une passerelle pour piétons au-dessus de la rue Water.

Le zonage limitant la hauteur à quatre étages sur la rue Water a été adopté en 1980. Il s'agissait de préserver une échelle accueillante pour les piétons, de permettre la pénétration des rayons de soleil et

de protéger le paysage urbain historique.

Les promoteurs de l'aménagement des propriétés historiques de St. John's s'inquiètent du risque, en cas d'approbation du projet de Fortis, que le plan officiel de la ville et les règlements municipaux qui protègent les biens historiques perdent toute valeur. Il pourrait aussi y avoir un afflux d'autres projets semblables. Un promoteur immobilier local a déjà affirmé qu'il surveillerait l'issue du dossier; si le projet est accepté, il cherchera aussi une exemption qui l'autoriserait à construire un bâtiment en hauteur sur la rue Duckworth surplombant le goulet.

La mairesse adjointe et militante de longue date en faveur du patrimoine Shannie Duff s'est prononcée contre le projet, tout comme trois autres conseillers municipaux. « Je trouve le projet choquant et décevant, dit-elle. Fortis est une entreprise majeure possédant d'amples ressources, et je crois qu'elle avait une occasion de faire quelque chose de véritablement positif. »

M^{me} Duff insiste que les nouveaux projets sont les bienvenus, mais pas au prix des atouts historiques de la ville.

D'autres opposants ont fait valoir que le terrain vacant immédiatement à l'ouest du centre-ville - et à l'extérieur de la zone patrimoniale protégée - est mûr pour un aménagement de ce genre.

En février, une réunion publique sur l'avenir du centre-ville a attiré une foule de 300 personnes. L'objectif était de faire avancer la discussion sur la meilleure façon de développer la ville tout en favorisant la vigueur de la communauté, un niveau de vie élevé et des immeubles durables. Cette discussion se poursuivra sur le site Web happycity.ca créé à l'issue d'un forum, en avril dernier, consacré à la croissance intelligente et à l'étalement urbain.

Dans les années 1980, St. John's a participé au programme Rues principales de la fondation Héritage Canada (FHC) afin d'améliorer le centre-ville et en particulier les rues George et Water. La FHC a aussi fourni un fonds renouvelable à l'intention des immeubles résidentiels des secteurs historiques des rues Victoria et Gower. En 2007, grâce aux règlements municipaux, aux incitatifs et aux programmes en place pour protéger ses biens culturels et patrimoniaux, la ville a gagné le prestigieux Prix du prince de Galles pour leadership municipal en matière de patrimoine.

CBC News, 10/01/19 et 10/01/21; The Telegram, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), 10/01/19; TheChronicleHerald.ca (Nouvelle-Écosse), 10/01/25; VOCM Radio News, 10/01/20; www.heritagecanada.org/fre/services/laureats.html; et www.happycity.ca.